AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -6-7-65 393185

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (Tél. 5-17)
(COTE-D'OR, DOUBS, HAUTE-SAONE, JURA, SAONE-ET-LOIRE, TERRITOIRE DE BELFORT)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 21, route de Seurre - BEAUNE.
C. C. P. : DIJON 3.405-19

ABONNEMENT ANNUEL
15 F.

BULLETIN N° 58 - Juillet 1965 — 5 Juillet 1965

V I G N E

GRELE - Nous rappelons qu'à la suite d'une chute de grêle, il est conseillé d'intervenir rapidement dans les trente six heures qui suivent, par l'application d'un traitement anticryptogamique.

VIGNOBLE DU JURA -

Particulièrement touché par les orages de grêle et soumis a de fortes précipitations, il est recommandé dès réception de l'avis, l'application d'une bouillie anti-mildiou revenir aux boullies cupriques ou organocupriques.

OIDIUM

Ajouter un soufre micronisé mouillable à la bouillie anticryptogamique.

VIGNOBLE DE BOURGOGNE

La situation phytosanitaire est bonne - Il n'y a pas lieu actuellement d'appliquer un traitement anti-mildiou.

Terminer le rognage.

L'Inspecteur de la Protection desVégétaux :
H. SOULIE

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles

Imprimerie de la Station de Bourgogne-Franche-Comté
Le Directeur-Gérant
L. BOUYX

P106